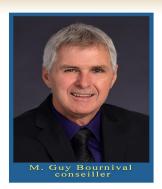


Janvier 2019

Volume 12, Numéro 01





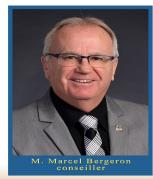


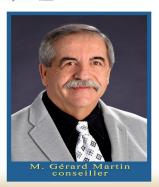














CONSEIL MUNICIPAL

M. Sylvain Jutras

MAIRE

COMITÉ HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

SIÈGE NO.1, M. Marcel Bergeron COMITÉ BUDGET

SIÈGE NO.2, Mme Manon Blanchette COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

SIÈGE NO.3, M. Gérard Martin COMITÉ LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

SIÈGE NO.4, M. Alex Desfossés-Cusson Comité consultatif d'urbanisme

SIÈGE NO.5, M. Carl Langlois COMITÉ FINANCE ET ADMINISTRATION

SIÈGE NO.6, M. Guy Bournival Comité de la sécurité publique

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0

Isabelle Dumont, directrice générale,

sec.-trés., g.m.a., niv. 1

Tél.: 819 336-2744 Téléc.: 819 336-2030

No. d'urgence: 819 479-5640

Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN ET CHALET

Maryse Bilodeau, coordonnatrice

541, rue Ducharme

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

Tél.: 819 336-3221 Téléc.: 819 336-2030

Courriel: infoccbc@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Frédérick Marcotte, directeur

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0 Tél.: **9-1-1**

BIBLIOTHÈQUE

Jacinthe Dufort, coordonnatrice

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0

Tél.: 819 336-2967

Horaire d'hiver

Lundi: 15h30 à 18h30

Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00

Jeudi: 8h45 à 10h45, 13h à 16h et

18h30 à 20h

Samedi: 9h à 11h30 et 13h à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Les séances du conseil municipal de Notre-Damedu-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer au plus tard la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée sinon elle ne sera pas traitée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Lundi 14 janvier 2019 à 20h00

Lundi 4 février 2019 à 20h00

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village Extraits séance du conseil du 3 décembre 2018

DÉPÔT DU REGISTRE DE DÉCLARATION DES AVANTAGES

Dépôt du registre des déclarations des avantages des élus visé par le paragraphe 2, du premier alinéa du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

MRC DROIT DE RETRAIT

Il est résolu que la municipalité Notre-Dame-du -Bon-Conseil, village exerce son droit de retrait en ce qui concerne les éléments suivants de la quote -part de la MRC Drummond à savoir:

Chambre commerce et industrie Drummond (CCID) 188.98\$

Subvention CM corporation Développement communautaire Drummond (CDCD) 378.55\$ prévus pour l'exercice financier 2019 et que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ne participe plus aux délibérations dans ces dossiers. Que copie conforme de la présente résolution soit envoyée par courrier recommandé.

COMITÉ DES LOISIRS ET CULTURE

A) DÉPÔT PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité des loisirs et culture en date du 30 octobre 2018.

B) DÉPART M. CLAUDE LEMAY

Étant donné le départ de M. Claude Lemay au sein du comité des loisirs et culture;

Il est résolu de faire parvenir une lettre de remerciements à M. Lemay pour son implication au sein du comité des loisirs et culture.

C) RÉSERVATION PATINOIRE POUR ÉVÉNEMENTS

Ce point est biffé.

D) PROJET DE GYM À LA MEZZANINE

Ce point est biffé.

E) SOIRÉE PATINS LIBRES

Ce point est biffé.

INSPECTION EN BÂTIMENTS

Étant donné l'offre de service présentée par la firme Gestim Inc pour les services de permis et d'inspection en date du 2 novembre 2018 pour l'année 2019;

Il est résolu d'autoriser la signature par la directrice générale et le maire du renouvellement de la convention de service entre la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et Gestim Inc.

DÉPÔT DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Dépôt est fait des déclarations d'intérêts pécuniaires de M. Alex Desfossés-Cusson.

MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS AVOCAT

Étant donné la politique relative à l'acquisition de biens et ou services;

Therrien Couture 125\$ à 280\$ plus taxes Biron et associés 125.00\$ plus taxes

Il est résolu de mandater Biron et Associé Avocats pour l'année 2019 selon l'offre au tarif horaire de 125.00\$ plus taxes.

AVIS DE MOTION POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXATION

Avis de motion accompagné du projet de règlement est donné par M. Marcel Bergeron qu'il sera adopté un règlement pour déterminer les taux de taxes, les intérêts sur arrérages, les coûts des permis, les tarifs d'utilisation des équipements et les conditions de perception pour 2019.

LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE - LA BOUCLE

A) DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DE LA BOUCLE ÉDITION 2019

CONSIDÉRANT que le Grand défi Pierre Lavoie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage dans la municipalité le samedi 15 juin 2019 ;

CONSIDÉRANT que la sécurité des participants, des bénévoles, des spectateurs et des automobilistes est l'élément primordial de cette activité;

CONSIDÉRANT que les rues suivantes: Biron, Valois, Napoléon Ménard, St-Luc, St-Jacques, St-Thomas, St-Lambert, Shooner, Nappert, rang de la rivière, Mathieu devront être complètement fermées à la circulation automobile de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village fait partie du parcours tel que vue sur le plan fourni par l'organisation et joint à cette résolution;

CONSIDÉRANT que les cyclistes du 1000 km seront aussi de passage sur le territoire de la municipalité en empruntant la route 122 vers 2h25 dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 juin;

Il est résolu :

Que le Conseil municipal autorise le passage des cyclistes de La Boucle sur nos routes prévu dans le tracé déposé.

Que la municipalité collabore à l'activité en recrutant et en formant les bénévoles avant l'événement.

Que la municipalité fournisse au Grand défi Pierre Lavoie l'unité d'évaluation et le plan cadastral de la ville.

Que la municipalité fournisse les barricades nécessaires pour assurer la fermeture de rues de manière temporaire.

Que la municipalité s'engage à réparer les routes (trous, fissures et accotements) utilisés par les cyclistes ainsi qu'à planifier le passage d'un balai de rues dans les jours précédents l'événement.

Que la municipalité assume les coûts pouvant être engendrés par le service incendies de la ville.

Que la municipalité publicise l'activité et invite ses résidents et ses commerçants à se joindre à l'événement.

Que la municipalité autorise le vol de drone sur son territoire selon le cadre réglementaire Canadien et en respect des lois et règlements en vigueur au Canada.

Que la municipalité s'engage à autoriser le passage des cyclistes du 1000 km sur la route 122.

ENTENTE COMMUNE INTERMUNICIPALE POUR LES SERVICES DE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ (SUMI)

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'offrir aux citoyens fréquentant le territoire de la MRC de Drummond des services en sauvetage d'urgence en milieu isolé:

CONSIDÉRANT QUE la plupart des municipalités ne disposent pas des équipements ou ne sont pas en mesure d'offrir actuellement le service de sauvetage d'urgence en milieu isolé sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il est approprié de favoriser l'entraide entre les municipalités pour offrir un service d'urgence en milieu isolé adéquat sur l'ensemble du territoire de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de l'entente est de mettre en place ce service d'entraide, d'en établir le mode de fonctionnement ainsi que les frais reliés à l'utilisation des ressources et équipements mis à la disposition du sauvetage d'urgence en milieu isolé à l'intérieur du territoire des municipalités desservies par la présente entente;

CONSIDÉRANT QUE pour l'instant, seules les municipalités de Saint-Majorique-de-Grantham et de Saint-Cyrille-de-Wendover possèdent les équipements et le personnel formé pour effectuer du sauvetage d'urgence en milieu isolé;

CONSIDÉRANT QUE les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code Municipal du Québec, L.R.Q., c.C-27.1* pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé;

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village à signer l'ENTENTE COMMUNE INTERMUNICIPALE POUR LES SERVICES DE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ (SUMI).

BUDGET OMH 2018

Il est résolu d'autoriser le budget de l'Office Municipal d'habitation pour la rue St-Thomas comportant un déficit de 21 605\$ dont 10% payable par la municipalité soit 2 160\$ et pour la rue Ducharme comportant un déficit de 38 342\$ dont 10% payable par la municipalité soit 3 834\$.

MAIRE SUPPLÉANT

Il est résolu de nommer M. Alex Desfossés-Cusson maire(sse) suppléant(e) et représentant(e) à la MRC Drummond en cas d'absence du maire pour la période du 14 décembre 2018 au 14 avril 2019.

SERVICE INCENDIE NOUVEAU POMPIER

Étant donné la recommandation du directeur incendie:

Il est résolu d'autoriser l'engagement de Messieurs Laurent Proulx, Eric Beauchemin et Hugo Smith à titre de pompier volontaire conditionnellement à l'examen médical. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente.

RÉCEPTION FINALE TRAVAUX RUE ROLLAND

Étant donné la recommandation de M. Sébastien Naud, ingénieur chez Exp en date du 26 novembre 2018;

Il est résolu d'accepter la réception définitive des travaux sur la rue Rolland et le décompte progressif no.2, d'autoriser le paiement de la retenue au montant de 6 717.46\$ plus taxes à Sintra inc et d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

LE MAINTIEN DES SERVICES DESTINÉS AUX FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

Attendu la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

Attendu la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

Attendu la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision:

Attendu que les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires franco-phones à son bureau;

Attendu que le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

Attendu la démarche du premier ministre du Québec François Legault auprès du premier ministre de l'Ontario;

Il est résolu que la municipalité de Notre-Dame -du-Bon-Conseil, village demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

Que le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

Que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Dépôt du rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle pour la période du 7 mai au 30 novembre 2018.

Rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle du 7 mai 2018 au 30 novembre 2018

Fournisseurs	Mode	Montant taxes incl	Objet du contrat	
Smith Asphalte	appel offre Seao	229 569.72\$	Pavage St-Antoine	
Daniel Traversy Fils	appel offre Seao	223 507.95\$	Enlèvement transport matières résiduelles	
Pavage Veilleux	appel offre invitation	31 385.65\$	Pavage Napoléon Mé- nard	
Gestion 9265- 9648 Québec Inc.	gré à gré	97 728.75\$	Rétrocaveuse	
Révolution Envi- ronnementale Solution LP Terrapure	appel offre Seao	64 546.97\$	Vidange boues étang aéré 3	
Excavation MCBM	appel offre Seao	2 142 194.96\$	Renouvellement conduites Fepteu	

Mme Isabelle Dumont, Directrice générale/sec.trés.gma niv.1

OFFRE D'EMPLOI CAMIONNEUR PRÉPOSÉ AU DÉNEIGEMENT

Étant donné le départ à la retraite d'un emploi des travaux publics;

Il est résolu d'autoriser l'affichage d'un poste de camionneur préposé au déneigement à temps partiel.

DEMANDES GESTION FAUVEL

Étant donné que Gestion Fauvel entend développer 165 terrains dans le développement des Terrasses RB Lambert: Étant donné les demandes du promoteur;

Il est résolu d'autoriser le déplacement du terrain appartenant à la municipalité selon le plan projet soumis par Gestion Fauvel et la cession d'une superficie de plus ou moins 150 471 pieds carrés au prix de l'évaluation faite par un évaluateur agréé choisi par la municipalité payable 50/50 Municipalité et promoteur; et d'autoriser la contribution de la municipalité Notre -Dame-du-Bon-Conseil, village pour les raccordements des services d'égouts via la servitude d'assainissement des eaux usées à la rue St-Lambert.

PROJET DE RÈGLEMENT 2018-410 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO.131 (ZONAGE) AFIN DE CRÉER LA CLASSE D'USAGE CONSERVATION (CONS) AINSI QUE LES ZONES CONS1 ET CONS2 À MÊME LA ZONE H12.

Il est résolu d'adopter le premier projet de règlement 2018-410 amendant le règlement no. 131 intitulé Règlement de zonage, afin de créer la classe d'usage conservation (CONS) ainsi que les zones CONS1 et CONS2 à même la zone H12. Il est de plus résolu de délégué à la directrice générale, le choix de l'heure, la date et le lieu de l'assemblée publique de consultation sous la présidence du maire ou maire suppléant.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité trouve pertinent de procéder à la modification des parties dudit règlement afin d'y apporter certains ajustements;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions concernées par le présent projet de règlement restreignent les initiatives de certains citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la modification proposée est conforme au plan d'urbanisme et à tout autre outil législatif de planification en matière d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par la municipalité à la séance du Conseil le ____ 2018;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

EN CONSÉQUENCE, Le Conseil municipal décrète ce qui suit:

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

- 1- Le présent règlement s'intitule projet de règlement numéro 2018-410 modifiant le règlement no. 131 intitulé règlement de zonage, afin de créer la classe d'usage conservation ainsi que les zones CONS1 et CONS2 à même la zone H12.
- 2- Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

- 3- L'article 2.2.1 du règlement de zonage no. 131 est abrogé et remplacé comme suit :
- 2.2.1 Répartition du territoire municipal en zones

Afin de pouvoir règlementer les usages sur tout le territoire municipal, la municipalité est divisée en zones, lesquelles sont délimitées sur un plan de zonage.

Ce plan est identifié comme ANNEXE I au règlement de zonage et il comprend les deux plans suivants :

Ce plan est identifié comme ANNEXE I au règlement de zonage et il comprend les deux plans suivants :

Plan de zonage no 1 Échelle 1 : 2500

Les zones y sont présentées sous cette forme :

Liste des zones :

A1, A2, A3, A4, H1, H2, H2, H3, H4, H5, H6, H7, H8, H9, H10, H11, H12, H13, H14, H15, H16, H17,

Chaque zone délimitée au plan de zonage est identifiée par un code composé de deux éléments; soit des lettres majuscules suivies de chiffres et chacune des zones ainsi identifiées doit être interprétée comme étant unique en soi.

La ou les lettres majuscules font référence à l'utilisation dominante autorisée dans la zone. Les lettres majuscules ne sont en fait utilisées que pour faciliter la compréhension du plan de zonage.

- 4- Les zones CONS1 et CONS2 sont créées et ajoutées à même la zone H12 tel que démontré à l'annexe A du présent règlement.
- 5- L'annexe A du règlement de zonage no. 131 est modifiée afin d'inclure les zones CONS1 et CONS2 à la grille des spécifications.

Voir l'annexe B du présent règlement.

- 6- L'article 2.1.8 est ajouté comme suit :
- 2.1.8 <u>Le groupe conservation</u>

I – Milieux naturels

Sont de ce groupe les usages reliés à la sauvegarde, la mise en valeur et le maintien des milieux environnementaux fragiles; il s'agit de milieux propices à la régénération des spécimens fauniques et des essences floristiques.

- a) Centre d'interprétation de la nature
- b) Réserve pour la protection de la faune
- c) Sentiers récréatifs pédestres

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

- 7- Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage.
- 8- Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi

TRAVAUX FEPTEU

Étant donné la recommandation de Maxime Chalifoux, ingénieur chez Avizo Experts conseils;

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à signer les directives de changement no.3 à 20 dans le cadre des travaux du programme FEPTEU.

A) RECOMMANDATION DE PAIEMENT FEPTEU

Étant donné la recommandation de Maxime Chalifoux, ingénieurs d'Avizo experts conseils en date 30 novembre 2018;

Il est résolu d'autoriser le décompte progressif no.4, d'autoriser la directrice générale à signer ledit décompte et d'autoriser le paiement à Excavation McMB au montant de 91 713.75\$ dans le cadre des travaux de renouvellement de conduites du programme FEPTEU.

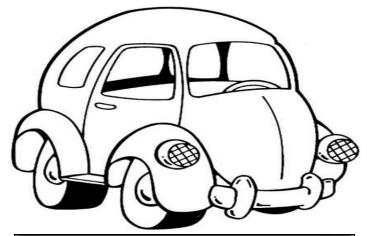
COMPLIQUÉE LA GESTION DE VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES?

Pas avec les bons outils!











STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT SUR TOUT LE TERRITOIRE MUNICIPAL



Un contenant pour la récupération des piles est disponible au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien

541 rue Ducharme



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-410

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 2018-410 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage afin de créer la classe d'usage conservation (CONS) ainsi que les zones CONS1 et CONS2 à même la zone H12.

La municipalité tiendra, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, **le 14 janvier 2019 à 18h45**, à la salle des comités située à l'hôtel de ville, au 541 rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou le maire suppléant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement numéro 2018-410 peut être consultés au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

FAIT ET DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, ce cinquième jour du mois de décembre deux mille dix-huit.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1





Une année qui se termine, une autre commence. Même si nous avons pris un peu d'âge, nous sommes encore là. Meilleurs vœux pour 2019, que votre joie soit contagieuse. Le conseil d'administration vous souhaite une très **Bonne Année**. Santé, santé et encore de la santé pour tous.

Jeux

Les jeux intérieurs reprennent le 7 janvier 2019.

Marelle, lundi le 7 janvier,

Baseball poche, mercredi le 9 janvier

Vie active, mardi le 15 janvier

Zumba, mercredi le 16 janvier.

Souper

Souper partage aura lieu mercredi le <u>30 janvier à 17 :00 heures</u>. N'oubliez pas de donner vos noms au moins 5 jours à l'avance 819-336-5302

Récupération

Nous récupérons les goupilles de canettes, les attaches de pain, les bouchons de liège et de bière, les timbres, les boutons.

Les piles sont déposées dans le contenant au centre L.P.Therrien.

Nicole Benoit , trésorière

819-336-2672



Plusieurs vies ont été sauvées grâce aux appels de PAIR

Service personnalisé d'appels automatisés pour les aînés

- » Déclenchement d'alerte en cas de détresse
- » Rappel de médicaments
- » Appel de sécurité





Michel LouvainPorte-parole

Inscrivez-vous sans tarder!

Un appel suffit pour s'abonner : 819 477-2230 poste 0



LICENCE CHIEN

Si vous faites l'acquisition d'un chien, veuillez appeler la SPAD afin de vous procurer une licence.

819 472-5700.

Pour toutes plaintes appeler au même numéro.

ANIMAUX MORTS

Pour signaler un animal mort (mouffette, chat, raton laveur ou autre) en bordure du chemin ou autre

SPAD

Tél: 819-472-5700







INFORMEZ-VOUS 819-336-2744 #2



Cellulaire: 819,475,7958 Téléphone: 819.336.3267 2010, 10° rang Simpson, Notre-Dame-du-Bon-Conseil QC JOC 1A0

Clinique vétérinaire Centre du Québec

animaux de ferme et animaux de compagnie



167, rue Notre-Dame Notre-Dame du Bon Conseil JOC 1AO

Tél.: (819) 336-5050 Fax: (819) 336-5051

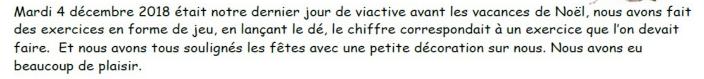
Dr Louis Mills, Dr Jean-Yves Perreault, Dre Line Simoneau, Dre Nicole Ruest, Dre Isabelle Veilleux, Dr Jean Hébert, Dre Yanic Brunet, Dre France Lévesque, Dr Jonathan Lehouiller, Dre Roxane Rémillard et Dr Jean-Sébastien Rochon

Courriel: cvcq@cgocable.ca facebook



CLUB DF MARCHE BON CONSFIL





Mardi 11 décembre 2018, nous avons déjeuné au restaurant 191 pour souligner le temps des fêtes qui arrive à grand pas.





À noter dans votre agenda



- ★ Mardi 15 janvier 2019, sera le déjeuner au restaurant 191, à 9h00
- ★ La reprise des activités sera le mardi 22 janvier 2019 pour la viactive à 9h00 au centre récréatif Léo Paul Thérien salle fadoq et le jeudi 24 janvier pour la marche à 9h00. Rendez-vous devant le centre récréatif

3636363636363636

Il n'est pas trop tard pour venir faire les activités avec nous, vous êtes tous et toutes les bienvenues. Les exercices sont adaptés pour 50 ans, et plus. Vous bougez suivant vos capacités, l'important c'est de bouger. C'est un beau cadeau pour notre santé.



L'équipe d'animation vous souhaite de passer de joyeuses fêtes.

Les animatrices : Martine Garry, Angéline Houle et Ghislaine Lemaire.

À l'année prochaine

Martine Garry





PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ VILLAGE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, G.M.A., NIV. 1 DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le règlement no. 2018-408 décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux a été adopté par le conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le 3 décembre 2018.

AVIS PUBLIC est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi à l'hôtel de ville située au 541, rue Notre-Dame. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce cinquième jour de décembre deux mille dixhuit.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

CERTIFICAT DE PUBLICATION (articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi, le 5^e jour de décembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5^e jour de décembre 2018.

Isabelle Dumont, Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

SERVICE D'ALERTE AUTOMATISÉ



Afin de rejoindre rapidement la population lors de situations d'urgence, la municipalité s'est dotée d'un Service d'alerte automatisé (SAA) qui achemine rapidement des messages vocaux aux citoyens d'un secteur affecté en les avisant des mesures à prendre.

Qu'est-ce qu'une situation d'urgence?

Les situations urgentes qui nécessitent de vous rejoindre rapidement sont des événements qui posent une menace pour votre sécurité, tels que :

- Un avis de faire bouillir l'eau ou de non-consommation
- Une inondation
- Un déversement ou une fuite d'un produit posant un risque pour la santé
- Un avis de confinement ou d'évacuation

Tout autre sinistre majeur Aussitôt inscrit, Aussitôt avertit!

Afin de vous assurer d'être avisé, vous devez vous inscrire au bottin du Service d'alerte automatisé (SAA).

Il est possible d'y inscrire plusieurs coordonnées téléphoniques, en spécifiant l'ordre dans lequel vous désirez être rejoint. Les téléphones fixes (filaire) sont admissibles aux messages vocaux, et les cellulaires.

Choix du numéro de téléphone pour votre inscription Si vous avez un téléphone résidentiel (fixe) *inscrit au bottin des pages blanches** : **VOUS ÈTES DÉJÀ INSCRIS!**

- Il sera possible d'ajouter un cellulaire et/ou un téléphone au bureau une fois votre compte créée
- Le système vous appellera afin de vous transmettre votre mot de passe, assurez-vous donc de pouvoir répondre tout de suite après votre inscription

Si vous avez un numéro de téléphone résidentiel *non inscrit au bottin des pages blanches*, ou seulement un téléphone cellulaire, vous pouvez utiliser le téléphone de votre choix pour vous inscrire.

*Si vous n'avez pas fait de demande de retrait de l'annuaire, votre numéro de téléphone résidentiel fait partie du bottin des pages blanches.

Mise à jour de vos coordonnées

Il est important de mettre à jour vos coordonnées dans le bottin du SAA lors d'un changement d'adresse ou de téléphone. Pour ce faire, il suffit de vous <u>connecter au bottin</u> à l'aide de vos identifiants d'inscription (téléphone et mot de passe) et d'y modifier ensuite vos coordonnées.

Vous connaissez quelqu'un qui n'a pas de connexion Internet?

Vous pouvez soit:

• Inscrire cette personne vous-même si celle-ci vous en fait la demande

Conditions d'utilisation

Le service offert est gratuit, mais des frais peuvent s'appliquer selon votre forfait de téléphonie.

Il est de votre responsabilité de vous assurer de la mise à jour de vos renseignements et coordonnées pour vous assurer de recevoir les alertes.

La Municipalité ne peut offrir de garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la livraison de toute information publiée ou transmise au moyen du système et ne peut garantir que la notification atteindra tous les usagers après son envoi.

La Municipalité, ses dirigeants et ses employés ne peuvent être tenus responsables des actions prises ou des omissions faites en se fondant sur les renseignements fournis ou pour un défaut de recevoir un message d'alerte.

Confidentialité

Les renseignements fournis lors de votre inscription demeurent confidentiels et ne seront utilisés que pour les fins du service d'alerte des situations urgentes.

RENDEZ-VOUS SUR LE
SITE INTERNET
DE LA MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BONCONSEIL, VILLAGE
POUR VOUS INSCRIRE SI VOTRE NUMÉRO DE
TÉLÉPHONE N'EST PAS
DANS LES PAGES BLANCHES OU SI VOUS DÉSIREZ
AJOUTER UN AUTRE NUMÉRO.

http://www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca/

ATTENTION

Changement horaire pour la collecte des déchets

À compter du 1er janvier 2019



ORDURES (Bac noir)

MARDI



RÉCUPÉRATION (Bac vert)

** Prendre note : Vu que c'est fête le 1er janvier la collecte se fera mercredi le 2 janvier **

À compter du mois avril



MATIÈRES ORGANIQUES

Avis à tous les citoyens de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et des environs

CLSC Notre-Dame-du-Bon-Conseil

situé au 91, rue Saint-Thomas Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Présence d'une infirmière sur place le jeudi entre 8 h 30 et 11 h 30

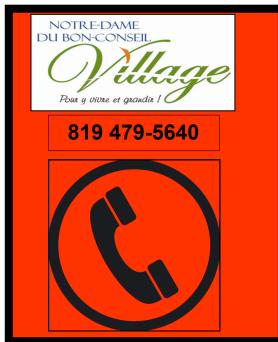
- Administration de médicaments
- Soins, évaluation et surveillance de plaies
- Retrait de points de sutures et agrafes
- Lavage d'oreilles
- Soins infirmiers courants avec rendez-vous
- Prélèvements sanguins

Pour obtenir un rendez-vous

avec ou sans prescription :

819 474-2572 poste 33855





POUR SIGNALER UNE URGENCE MUNICIPALE



SI ON NE VOUS RÉPOND PAS, LAISSEZ UN MESSAGE NOUS VOUS RAPPELLERONS.

SVP NE PAS TÉLÉPHONER AU DOMICILE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EN RESPECT POUR LEUR FAMILLE.



Entrepreneur en restauration

Restaurant Le Canadien – Groupe Le Canadien Tel. 819-336-5336 – Cell. 418-559-3772 larry@restolecanadien.com







DÉPANNEUR ET STATION-SERVICE BON-CONSEIL

280 RUE NOTRE-DAME, NDBC 819-336-2323

OU VERT 7 JOURS SUR 7 - 6AM Á 11PM

MEMBRE DU GROUPE

Harnois
Groupe pétrolier
De Minemais à reverces

LAURENT PROULX, PROPRIÉTAIRE



POUR INFORMATIONS 819 336-2744







Puits artésiens
Puits v Pompes v Traitement d'eau

5224, boul. St-Joseph, Drummondville QC J2A 3V9
389, boul. Bois-Francs N, Victoriaville QC G6P 1G8
819 472-3286 / 819 751-3286



Pavage Veilleux 1990 Inc.

C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0

· Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198

Nicolet: (819) 293-8085

Victoriaville: (819) 752-6515
 Licence RBQ: 2416-8304-95



réviseure poète Diane Correctrice Descôteaux

2698 rang 10 Wendover Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0

819.818.0580 info@dianedescoteaux.com



Affilée à



Suivez-nous sur:



familiprix.com

281, rue Notre-Dame Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0

T: 819 336-2313 F: 819 336-2234

SAMEDI: 9H À 17H

HEURES D'OUVERTURE LUNDI AU MERCREDI : 9H Å 18H JEUDI ET VENDREDI : 9H Å 21H

Livraison gratuite Service de renouvellement en ligne disponible



Tel.: 819 336-3444 / Sans Frais: 1 866-250-3444 Notre-Dame-du-Bon-Conseil

www.smithasphalte.com

 ${\bf daniels mith@smith asphalte.com}$



CLAUDE LEMAY

Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781 Téléc.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca





Yvon Grenier

Conseiller en sécurité financière Représentant en épargne collective

Primerica

350-B Rue Notre Dame Notre-Dame Du Bon Conseil (QC) JOC 1AO 819 336 3755 Bureau 819 336 3705 Télécopieur 866 837 7245 Sans Frais 819 336 3830 Résidence ygrenier.cn287@primerica.com

www.primerica.com/yvongrenier

PRO Quincaillerie

Quincaillerie Bon-Conseil inc.

140, rue Notre-Dame Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0

Téléphone : (819) 336-3678

Aussi agent Auto Maximum

Guy et Pauline, propriétaires

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

1720 ROUTE 122

NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

ÉQUIPEMENT DE PELOUSE CHASSE NEIGE - TONDEUSE -TRACTEUR PIÈCES ET MACHINES AGRICOLES

ÉRIC LANDRY MARIO LANDRY RENALD LANDRY TEL: 819-336-2130

FAX: 819-336-2233

LANDRY@MACHBENOIT.COM

Comeau et Trépanier, **notaires**

Me François Comeau notaire

Me Sophie Lamothe-Comeau notaire fiscaliste

Me Catherine Grenier

notaire

Saint-Léonard-d'Aston **819 399-2673**

Notre-Dame-du-Bon-Conseil



Dr. René Bergeron
Dr. Guillaume Bergeron
Dre. Danny Mercure
Dre. Véronique Durand
Dre. Marie-Claude St-Louis
Dr. Dany-Pierre Prince
Dre. Jessica Pinard-Cimon

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, JOC 1A0

Voisin de la caisse populaire

Téléphone: 819-336-3332 Télécopie: 819-336-2399

Email: clinbonconseil@gmail.com

Richard Plante électrique inc. Entrepreneur Électricien résidentiel : commercial : industriel Service de nacelle 35 pieds tél.: 819 336-2048 Cell.: 819 388-2048

Chevaliers de Colomb Conseil 7753, Bon-Conseil

S.C. Normand Demers GC., 819 397-4663 Raymond Comeau, S.F., 819 336-5203

> 541, rue Elphège Bourgeois Bon-Conseil Qc J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mardi de chaque mois



Les Pommes de Terre CARDINAL inc.

1075, Rang 10 et 11. Sainte-Clotifde-de-Horton

(Québec) JOA 1HO

Producteur de pommes de terre Distributeur en gros et détail

1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet Québec, Canada JOC 1E0

■(819) 336-4442 **■**

Claude - Yvon - Martin

Fax: (819) 336-4900

. (013) 330 4300









AVIS CONVENTION MORTUAIRE

En tant que responsable de la convention mortuaire, je demande aux personnes qui font parti de cette assurance de bien vouloir payer leur dû au mois de janvier.

S.V.P. me téléphoner avant de vous déplacer, il me fera plaisir de vous recevoir.

Merci!

Mme Louise Leblanc 819 336-2872

VESTIAIRE BON-CONSEIL



Heures d'ouverture:

Mercredi de 13h00 à 16h00

de 18h00 à 20h00

Jeudi de 13h00 à 16h00



LE BAC POUR LA RÉCUPÉRATION DES VÊTEMENTS EST CELUI SITUÉ À CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Monique Audet, responsable 819 336-2113



- Nettoyage de bureau.
- Entretien des planchers, cirage, polissage.
- Lavage de tapis.
- Lavage de vitres.
- Nettoyage extérieur des bâtiments
- Produits d'entretien écologique etc.











Communiqué pour diffusion immédiate

Entrée en vigueur prochaine de l'horaire hivernal à l'Écocentre de la MRC de Drummond

Le 15 novembre 2018 – La direction de l'Écocentre de la MRC de Drummond tient à informer la population que l'horaire d'hiver sera en vigueur dès le 1^{er} décembre prochain.

À compter de cette date et jusqu'au 31 mars 2019, le site sera accessible les vendredis, de 8 h à 17 h, ainsi que les samedis, de 8 h à 15 h 30. Les activités feront toutefois relâche entre le 16 décembre et le 3 janvier inclusivement.

L'Écocentre est situé au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, à l'arrière de l'édifice de Récupéraction Centre-du-Québec. Son accès est réservé aux citoyens des municipalités de la MRC de Drummond y apportant des résidus d'origine domestique. Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont donc refusés.

Des informations additionnelles peuvent être obtenues en visitant le www.mrcdrummond.qc.ca ou en composant le 819 477-1312.

-30-

Source: Jean Dufresne

Conseiller en communication

MRC de Drummond 819 477-2230, poste 101

Communiqué



TOUS UNIS CONTRE L'ALCOOL ET LA DROGUE AU VOLANT Opération nationale concertée pour prévenir la capacité de conduite affaiblie

Montréal, le 29 novembre 2018 – L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifieront leurs interventions ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue, du 29 novembre 2018 au 3 janvier 2019, dans le cadre d'une opération nationale concertée de prévention.

Cette opération, lancée aujourd'hui à Montréal, se déploiera sous le thème : Conduire chaud, conduire gelé, c'est non. Elle vise à rappeler aux citoyens que prendre le volant après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool n'est pas une option.

Les patrouilleurs interviendront de façon intensive, entre autres, lors de la tenue de points de contrôle routier afin de détecter et de procéder à l'arrestation des conducteurs dont la capacité de conduite est affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux.

Les contrôleurs routiers de la SAAQ seront partenaires des services policiers lors des opérations conjointes. Ils interviendront auprès des véhicules lourds, des autobus et des taxis.

Décembre, mois de festivités

En décembre, les occasions de fêter se multiplient. Nous souhaitons que tous profitent pleinement de ces festivités, tout en sachant que prendre le volant avec la capacité de conduite affaiblie est un acte criminel.

Alcool ou drogue : on ne conduit pas. Pas de risques à prendre

Par ailleurs, la SAAQ profite de cette période pour tenir une campagne de sensibilisation sur le thème, « Alcool ou drogue : on ne conduit pas. Pas de risques à prendre ». La

campagne porte à la fois sur le risque d'être impliqué dans une collision et le risque d'être arrêté.

Statistiques

La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue demeure l'une des causes principales des collisions mortelles au Québec.

De 2012 à 2016, chaque année, les collisions dues à l'alcool ont causé en moyenne :

- 110 décès (30 %)
- 260 blessés graves (15 %)
- 1 800 blessés légers (5 %)

De 2012 à 2016, chez les conducteurs décédés dans une collision de la route au Québec :

- 33 % avaient des drogues licites ou illicites dans le sang;
- 19 % avaient du cannabis dans le sang;
- 35 % des conducteurs de 16 à 24 ans avaient du cannabis dans le sang.

L'opération nationale concertée pour prévenir la capacité de conduite affaiblie est organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la SAAQ.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter <u>le fil Twitter</u> et <u>la page Facebook</u> de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Tous unis contre l'alcool et la drogue au volant.

-30-

Information:

Service des communications

Sûreté du Québec 514 598-4848 www.sq.gouv.qc.ca

Relationnistes auprès des médias

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

418 528-4894

Sans frais: 1 866 238-4541 www.saaq.gouv.qc.ca/media

ZUMBA®

ZUMBA® Gold-Toning, au local de la FADOQ du 16 janvier au 3 avril, 9h.30-10h.30, \$78.00/session

Infos et inscriptions : Johanne Bastien Zin certifiée, 819 225-8349 ou email :

johannebastien@hotmail.ca





TU TE CHERCHES UN EMPLOI

À QUELQUES MINUTES DE CHEZ TOI?



Saviez-vous que PH Vitres d'Autos est l'une des 50 entreprises les mieux gérées au Canada depuis 2012?

Elle est l'une des plus grandes entreprises canadiennes spécialisée dans la vente, la distribution et l'installation de vitres automobiles. C'est plus de 325 employés compétents, dont 130 travaillent à Ste-Perpétue, 225 unités mobiles et 16 entrepôts au Canada.





ANNONCES CLASSÉES



REER - CÉLI : DES OCCASIONS À SAISIR MAINTENANT

Date limite pour cotiser au REER : 1^{er} mars 2019 Pour le CÉLI, du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours

Le REER et le CELI sont 2 régimes d'épargne qui vous font économiser de l'impôt!

Trois façons de cotiser : Rencontrer votre conseiller à la caisse Visiter Accès D sur desjardins.com Composer le 1 800 CAISSES

REER: Épargner pour la retraite

Le REER est un régime d'épargne enregistré qui vous permet d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour la retraite tout en diminuant votre revenu imposable au moment de la cotisation. Il est utile par exemple pour :

- épargner en vue de la retraite
- acheter ou construire sa première résidence
- financer ses études

CÉLI : Épargner pour réaliser un projet

Le CÉLI est un régime d'épargne enregistré qui vous permet d'accumuler des économies à l'abri de l'impôt pour réaliser des projets tout au long de votre vie. Il est utile par exemple pour :

- rénover la maison
- acheter une voiture
- lancer une entreprise
- effectuer un voyage
- planifier la retraite

Source: www.desjardins.com

DEMANDE DE COMMANDITE ET DON À LA CAISSE

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au <u>1^{er} février 2019</u> pour présenter vos projets ou demandes pour l'année 2019 par le biais du formulaire que vous retrouvez en caisse ou sur le site Internet de la Caisse.

Vous pouvez nous le faire parvenir par la poste, par courriel ou venir le porter dans un de nos centres de services.

La Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond est toujours disponible à aider les organismes pour que le développement de son milieu reste vivant et dynamique!

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame

Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0 Téléphone : (819) 336-2600 Télécopieur : (819) 336-2731 Centre de services Sainte-Brigitte-des-Saults Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

Horaire collectes ordures, récupération, matières organiques Janvier 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

ATTENTION: CHANGEMENT ORDURES RÉCUPÉRATION MATIÈRES ORGANIQUES COMMERCES à chargement avant Ordures et recyclage les vendredis

Sylvain Doyon, CPA, CMA

Bêty & Doyon, CPA s.e.n.c.

1750 rue Gélase St-Cyrille-de-Wendover Québec J1Z 2K4 Tél: 819-479-5196

Courriel: sylvain.doyon@cgocable.ca

Fiscalité d'entreprise et personnelle Comptabilité - Demande de financement Accompagnement au démarrage d'entreprise Budget et analyse de projet d'investissement Recherché ?

Licences, animaux perdus ou plaintes

Pour tout animal perdu (chien ou chat), contactez la SPAD (Société Protectrice des animaux Drummond) au 819 472-5700.

Tapis Notre-Dame inc.

Vente & Pose de Couvre-Plancher

Claude Lemaire 150 Notre-Dame Bon-Conseil, PQ JOC 1A0 819.336.2828 Cell: 819.314.0828 tapisnotredame@hotmail.com

R.B.Q.: 3089-1394-96



2330, rang Bord de l'Eau Ste-Clotilde-de-Horton (Québec) JOA 1H0

819 336-3129



Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village 541, rue Notre-Dame Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030



NO. URGENCE EN TOUT TEMPS: 819 479-5640 (si pas de réponse, laisser un message nous vous rappellerons)

Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet:

www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or	819 336-3334
Ambulance	
Bureau de poste	
Carrefour jeunesse-emploi	819 358-9838
C.L.S.C	819 474-2572
Centre récréatif LP. Therrien	819 336-3221
Commission de Développement	
Socio-Économique Village	819 336-2744
CPE Papillon Enchanté	819 336-5452
Distilla-Cèdre	<u>819 397-5010</u>
École Bon-Conseil	₈₁₉ 850-1622
Fourrière municipale	₈₁₉ 472-5700
HLM	<u>819 474-1227</u>
Hôtel de ville, village	
Info-Crime	1-800-711-1800
Info-Santé	8-1-1
Patinoire	
Police	9-1-1
Pompiers	
Presbytère Bon-Conseil	819 336-2163
SPAD	₈₁₉ 472-5700
Taxi Bon-Conseil	<u>819 336-3030</u>
Transport collectif (billetterie)	819 336-2744
Vestiaire	819 336-2113

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le **15** de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

<u>Date de parution</u>: Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots \$10.00 **1/2 page** \$50.00 **1 page** \$100.00

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont Isabelle Comeau



Les responsables municipaux et les organismes communautaires.



Bibliothèque municipale située au 541, rue Notre-Dame

Heure d'ouverture: Horaire d'hiver

Lundi: 15h30 à 18h30

Mercredi: 8h45 à 10h45 et

18h30 à 20h00

Jeudi: 8h45 à 10h45, 13h à 16h et

18h30 à 20h

Samedi: 9h à 11h30 et 13h à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés www.facebook.com/bibliothequebonconseil